tées intégralement et franchement par le Fédération républicaine.

Le second devoir de la Fédération est donc de maintenir intégralement ses principes, sachant que, non seulement leur succès peut seul réussir le redressement de la France, mais que leur triomphe est tôt ou tard assuré par les événements.

Pour en donner la preuve, l'orateur passe en revue les solutions préconisées par la Fédération sur la défiation budgétaire, les économies méditées, le refus de tout impôt nouveau, de toute inflation, la réforme fiscale, l'amortissement, la défense de l'épargne, la lutte contre la vie chère, les revalorisations nécessaires pour les victimes sans ressources, la sauvegarde de notre monnaie; sur la défense du travailleur français, des produits nationaux, la sauvegarde de notre agriculture si menacée, la réorganisation industrielle, les réformes sociales et les assurances; sur la mise en œuvre de nos colonies; sur l'organisation de la paix intérieure et extérieure; sur les problèmes de politique étrangère immédiats, le rapprochement franco-allemand, l'Anschluss, les réparations et les crédits, les traités avec la Belgique, la Pologne et la Petite-Entente; sur nos relations avec l'Italie, l'Angleterre, les Etats-Unis, le non paiement des dettes interalliées en cas de carence de l'Allemagne, le règlement du conflit sino-japonais, les ententes des pays danubiens, etc.

L'INTERRÈGNE MINISTERIEL

M. Louis Marin souligne, enfin, les résultats immédiats des élections, notamment au point de vue parlementaire et gouvernemental.

Il rappelle que, parmi les raisons pour lesquelles la Fédération avait énergiquement réclamé les élections au 22 et 29 mai, figurait ce motif qu'il y avait péril à laisser, pendant cinq ou six semaines le pays sans représentants ni Gouvernement ayant l'autorité incontestée pour prendre, à l'heure propice, des décisions graves. Il montre, à l'heure actuelle, la France sans pilotes alors que les faits s'aggravent et que, de toutes parts, des coalitions se nouent contre elle.

Il est regrettable que, dès maintenant, l'esprit de la Constitution n'ait pas été observée; que, dès la démission parfaitement légitime de M. Tardieu, M. Herriot n'ait pas été officiellement désigné pour commencer ses consultations: la France et le monde avaient besoin, dans ces heures dangereuses, d'être fixés, autant que les responsables auraient en besoin de se préparer à leurs responsabilités. Si la passion exclusive du pays et le culte de ses principes ne manqueront pas à la Fédération, il faudra, pour aboutir, une tactique différente de celle de 1924 fondée sur la séparation des radicaux point de vue nationales et les radicaux élus contre des nationaux avec l'appoint des voix d'extrême- gauche. M. Louis Marin indique les directives probables suivant les éventualités provoquées par l'orientation des radicaux et conclut en disant qu'il faudra, comme en 1924, une solide cohésion entre les nationaux et que, pour leur part, la Fédération et son groupe parlementaire en donneront l'exemple dès demain.

Les aviateurs transocéaniques ont terminé leurs travaux

Rome, 26 mai. — Le Congrès des aviateurs transocéaniques a terminé ses travaux par une séance parfois passionnée, qui commencée à minuit n'a pris fin qu'à trois heures.

Le rapport de la commission de l'Atlantique nord est présenté; il est voté à l'unanimité. Ses conclusions, on le sait, ne retiennent que la route aérienne de l'extrême-nord, passant par le Groenland et encore, sous condition d'un matériel particulièrement étudié.

Les conclusions déjà connues de la commission de l'Atlantique-sud sont également acceptées à l'unanimité.

Résumées par Mermoz, elles envisagent deux voies possibles: l'une de continent à continent; l'autre en prenant comme bases les îles du cap Vert et Norrohna. Ces routes sont réalisables dès maintenant avec un matériel approprié, mais entre le vote des deux rapports, le général Balbo et l'Allemand von Gronau soumettent une motion aux termes de laquelle les escales ne devront pas être l'objet de certains privilèges accordés à telle ou telle Compagnie, mais devront être ouvertes à tous et avoir le même régime que les ports maritimes.

La délégation française, appuyée par l'Espagnol Iglesias, estime que la question ne figure pas à l'ordre du jour, et qu'elle n'est pas de la compétence du congrès, en raison du caractère politique qu'elle semble présenter.

La délégation française et Iglesias s'abstiennent donc de voter cette motion.

Enfin, le Congrès se termine par l'adoption d'un vœu formulé par Brown demandant qu'un centre permanent d'études transocéaniques soit institué à Rome, et par le vote d'une motion Balbo, exprimant le désir qu'un second Congrès se réunisse l'an prochain à New-York.

Le monde d'aujourd'hui

Nous connaissions M. A. Redier comme le biographe ému et émouvant de deux belles figures de notre temps: Louise de Bettignies de grande et patriotique mémoire, et l'ex-impératrice Zita, si noble dans son infortune et si digne d'admiration. Nous avions vivement goûté le talent dont il avait fait preuve de pénétrer dans la vie intérieure de ses héroïnes et l'art de dessiner en même temps ce qu'il y a de caractéristique dans leur physionomie.

Aujourd'hui, c'est un moraliste qui se révèle dans cette suite de causeries un peu décousues, qu'il a intitulées: *Ce qu'on appelle le monde* (1). De ce chef il assume un rôle assez ingrat, celui d'observateur de la vie humaine et, par une conséquence forcée, celui de conseiller exposé à prêcher dans le désert, devant un cercle de lecteurs qui n'ont qu'un goût médiocre pour la vérité dont la plupart ont peur.

M. A. Redier n'a point été rebuté par l'aridité de cette double tâche. Il essaie de définir « le monde » dont il nous entretient. Je n'ose dire que ses conceptions soient claires. Mais c'est peut-être parce que l'objet même de ses réflexions est fuyant, et qu'il échappe à une analyse exacte. Y a-t-il encore, par les temps de démocratie ou de démagogie où nous vivons des « gens du monde » tels qu'on se les imaginait autrefois, alors qu'une aristocratie traditionnelle tenait le haut du pavé et donnait le ton aux belles et bonnes manières? Il semble bien que le nivellement universel, l'invasion des déplorables mœurs étrangères, les nécessités urgentes que crée la lutte pour la vie de jour en jour plus compliquée, la décadence de la politesse d'antan et la grossièreté de certains parvenus, aient flétri pour jamais cette fleur exquise de civilisation qu'était « le monde français » et par excellence « le monde parisien ». En dépit des apparences contraires, M. Redier découvre à sa grande joie et à la nôtre qu'il y a encore, parmi nous des milieux distingués où, sans qu'on y mène un train impossible à soutenir, restent en honneur la dignité morale, une religion bien entendue, l'amour du travail, le respect de l'ordre, le goût du beau, des arts et des lettres, tout ce qui constitue l'élite dont notre patrie a besoin et qui a succédé au « monde d'autrefois ». Faisant un violent contraste avec celui-ci, il y a le faux « monde »: celui que le luxe a grisé ou abruti « gens poussiéreux, grimaciers, frivoles, vaniteux et mufles », caricatures qu'il faut plaindre encore plus que mépriser, et que M. Redier cingle de coups de fouet bien assénés aux bons endroits.

Et nous touchons ici au second métier du moraliste: celui de morigérer les hommes, les femmes ou les jeunes filles dont il a remarqué au passage « les humeurs peccantes ». M. A. Redier s'en acquitte avec bonne grâce. Il donne les étrivières à quiconque les mérites. Mais il ne frappe pas jusqu'à faire jaillir le sang de ceux qu'il estime coupables de piétiner le bon ton, le bon goût, les mœurs honnêtes. Il les invite aimablement à faire un retour sur eux-mêmes et à lever les yeux vers un plus noble idéal. L'expérience a fait de lui un Mentor indulgent.

Au cours de son excursion à travers la France contemporaine, M. Redier confronte maint troublant abus. Le laisser-aller d'une certaine catégorie de jeunes filles émancipées, provocatrices de flirts dangereux, l'indigne à juste titre. Pourquoi, grands dieux! ont-elles adopté ces tristes manières, si éloignées de la distinction de leurs aînées que nous enviaient jadis les étrangers?

Le problème de la domesticité arrête aussi son attention. Mais les difficultés qu'elle soulève à l'heure présente sont-elles toutes originaires du même côté de la barricade, et les maîtres savent-ils toujours rendre la justice qu'ils doivent à ces enfants du peuple, mal élevés sans que ce soit toujours leur faute, et souvent très sensibles à un geste de bonté? Que ceux qui sont responsables se battent la poitrine et s'amendent sans retard!

M. Redier clôt son livre sur un magnifique appel à la charité, vertu toujours conquérante, même dans le siècle de la force et de la vitesse déchaînées. « Il n'y a rien de plus facile au monde que de s'aimer les uns les autres, du petit au grand, du magnifique au misérable » Qui ne souhaiterait que ce fût vrai et réalisé en pratique?

I..

(1) Chez Alexis Redier, Paris.

L'INAUGURATION DU MEMORIAL BRITANNIQUE DE LA SOMME AURA LIEU LE 1er AOUT

Londres, 26 mai. — La Commission impériale des tombes de guerre annonce que l'inauguration du mémorial de la Somme qui avait été remise par respect pour la mort de M. Doumer aura lieu le 1er août prochain sous la présidence du prince de Galles. Le Président de la République française assistera à la cérémonie.

Par ailleurs le maréchal de l'Air Trenchard présidera la cérémonie inaugurale du mémorial d'Arras qui a été fixée au 30 juillet prochain.

— **A Changhaï**: Le gouvernement ayant accepté le principe des revendications des postiers, un accord mettant fin à la grève a été signé.

UNE MISSION SCIENTIFIQUE FRANÇAISE DANS LES GLACES POLAIRES

Brest, 26 mai. — Le capitaine de corvette Mailloux, commandant du mouilleur de mines « Pollux », vient de recevoir l'ordre de conduire et d'installer à Scoresby-Sund, champ de glace où vivent quelques familles d'Esquimaux, la mission scientifique française dirigée par le lieutenant de vaisseau Habert.

Cet officier se propose, pendant le séjour de onze mois qu'il va faire dans la région arctique, d'observer les aurores polaires et d'installer un observatoire aérologique.

Après avoir charbonné à Glasgow, le « Pollux », ancien briseur de glace, gagnera les îles Féroé, puis Akureiri, au nord de l'Islande. Il se joindra dans ce port au « Pourquoi Pas? » ayant à son bord le docteur Charcot, qui a procédé, l'an dernier à Scoresby-Sund, à l'installation d'un poste.

Le « Pourquoi-Pas? » fera sa campagne annuelle d'études océanographiques, ayant à son bord M. Maurain, directeur de l'Institut physique du Globe, et le « Pollux » rentrera à Brest, qu'il pense atteindre vers le 15 septembre.

Une grève générale des étudiants en pharmacie de France aura lieu aujourd'hui et demain

Le président de l'Association amicale des Etudiants en pharmacie de Lille nous communique ce qui suit:

Les étudiants en pharmacie de Lille, suivis de tous les étudiants en pharmacie de France, pour protester contre une loi récemment votée par la Chambre 1928-1932, réglementant la profession d'herboriste, et considérant que les termes de cette loi portent atteinte à leurs droits essentiels, ont adopté le principe d'une grève limitée aux vendredi et samedi 27 et 28 mai.

Ils prient MM. les sénateurs ainsi que MM. les doyens et professeurs de leurs Facultés — beaucoup d'entre eux leur ayant d'ailleurs donné leur appui moral — de ne pas considérer ce mouvement comme une preuve de mauvais esprit à leur égard mais simplement comme une protestation contre la tendance à avilir un diplôme si chèrement gagné.

Cette note est suivie d'un ordre du jour longuement motivé par lequel les étudiants en pharmacie demandent avec insistance à la Haute Assemblée de rejeter ledit projet et émettent le vœu que le diplôme d'herboriste soit supprimé.

Une réunion d'experts financiers à Paris

Genève, 26 mai. — C'est en exécution de la décision prise, samedi, à Genève qu'un comité international d'experts en trésorerie se réunira, à Paris, probablement au début de la semaine prochaine. Ce Comité aura à s'occuper de la situation financière des pays de l'Europe centrale et spécialement des difficultés de l'Autriche. Il sera composé des représentants de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Belgique, de la Hollande, de la Suisse auxquels se joindront quelques membres du Comité financier de la S. D. N.

Un avis aux porteurs de lots turcs

Comme suite à son communiqué, en date du 18 mai courant, le Conseil de la dette ottomane informe les porteurs de lots turcs qu'aucun paiement ne pouvant leur être fait actuellement, les tirages qui devaient être repris le 1er juin 1932, sont ajournés à une date ultérieure dont les porteurs seront avisés par la voie de la presse.

NOS ARTISTES

Mme Fanny Heldy

de l'Opéra, vient d'être décorée de la croix de l'Ordre de Léopold (W.W.P.)

LA CATASTROPHE DU « GEORGES-PHILIPPAR »

Paris, 26 mai. — La Direction des Messageries Maritimes communique la note suivante:

« Dans un des derniers communiqués il était indiqué que, parmi les personnalités dont on était encore sans nouvelles, se trouvait Miss Yu Heng Chai. Il résulte des renseignements fournis par l'agence d'Aden, que cette personne est, en réalité, Mme Dhai Chang Chen, sauvée. »

Le nombre des passagers disparus ou dont on est encore sans nouvelles demeure, faire néanmoins, fixé à cinquante-deux, un membre de l'équipage, M. Lequimener, n'ayant pas été signalé comme sauvé.

Le Gouvernement italien vient de faire connaître aux Messageries maritimes que les recherches entreprises à la demande de celle-ci, sur la côte des Somalis, n'ont donné aucun résultat. Il est donc malheureusement à craindre qu'aucune embarcation indigène n'ait pu sauver quelques-uns des passagers ou membres du personnel du « Georges-Philippar ».

La participation des troupes françaises à la cérémonie du « Memorial-Day »

Paris, 26 mai. — Par exception spéciale aux règlements qui interdisent toute cérémonie pendant le mois de deuil qui suit la mort du président de la République, le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, a consenti à ce que des troupes françaises participent à la cérémonie du Mémorial Day, qui aura lieu lundi prochain à 14 h. 30, au cimetière américain de Suresne, en présence de M. Walter Edge.

Un bataillon du 5e régiment d'infanterie et un escadron de la garde républicaine rendront les honneurs aux soldats américains morts à la guerre, et dans la matinée, une compagnie du 40e régiment d'infanterie participera à la cérémonie qui se déroulera sous l'Arc de Triomphe, devant la tombe du soldat inconnu.

Lefèvre rentre en France

Port-Etienne, 26 mai. — L'aviateur Lefèvre, qui rentre en France après avoir accompli le raid Paris-Madagascar, à bord d'un avion de tourisme, et qui avait quitté l'aérodrome de St-Louis (Sénégal), hier, à 11 h. 20, a atterri à l'aérodrome de Port-Etienne à 18 h. 20.

L'entrée en France des pommes de terre belges

Paris, 26 mai. — *L'Officiel* publie l'arrêté suivant: « A partir de la date fixée par arrêté du ministre de l'Agriculture l'importation et le transit des pommes de terre, tomates et aubergines sont interdits en France en provenance de Belgique. A titre exceptionnel, l'importation des pommes de terre de semence en provenance de ce pays pourra être autorisée dans les conditions fixées par arrêté du ministre de l'Agriculture. »

Un escroc international est arrêté à Bordeaux

Bordeaux, 26 mai. — La Sûreté bordelaise a arrêté cette nuit le Grec Léon Vassilakis, qui se faisait remarquer dans les restaurants et cafés de nuit par son élégance, sa faconde et ses dépenses.

Il se disait armateur et s'était immiscé dans les milieux maritimes; il avait emprunté à des fournisseurs éventuels des sommes élevées et avait payé le propriétaire du luxueux hôtel qu'il habitait avec un faux chèque. Il a été arrêté au moment où il allait quitter Bordeaux en compagnie d'une jeune Bruxelloise, Constance Aerts, qu'il avait trompée sur sa situation et à qui il avait promis le mariage. Le Grec figure sur les registres de police comme escroc international. Il avait déjà été, après condamnations, expulsé de France en 1918.

UN FAUSSAIRE QUI OPÉRA AU CASINO D'OSTENDE EST ARRÊTÉ A PARIS

Paris, 26 mai. — Des inspecteurs de la Sûreté générale ont arrêté rue Chaptal, l'un des faussaires qui, au mois d'août dernier, remirent en paiement, au Casino d'Ostende, deux faux chèques de 50.000 frs chacun et un autre chèque, également faux, de 100.000 frs.

Il s'agit du sujet italien Serge Di Vena Santo vingt-quatre ans. Depuis plusieurs mois le faussaire se cachait à Paris, sous un faux nom. Il a été écroué au Dépôt.

Un général en retraite se suicide à 83 ans

Strasbourg, 26 mai. — Le général Vonderscheer, en retraite depuis avant la guerre et qui, depuis l'armistice, vivait à Sélestat, d'où il était originaire, s'est suicidé ce matin, en se logeant une balle dans la tête. Agé de 83 ans, le malheureux était malade et les souffrances semblent l'avoir poussé à son acte de désespoir.

M. PACIFIQUE DÉVALISAIT LES TOMBES POUR EN PARER D'AUTRES

Paris, 26 mai. — Un petit homme tout rond, le ventre replet, le crâne chauve et rosé, M. Alfred Pacifique, a répondu hier, en correctionnelle, d'un délit... littéraire.

Il dit son nom et la salle rit, tant son patronyme lui convenait. Le substitut Delrieu énonça le délit qui lui était reproché: profanation de tombes dans un cimetière.

M. Pacifique s'explique. C'est un poète d'avant-garde. Il a pourtant un faible pour Pierre Loti. Il venait de Rochefort, après avoir déposé des fleurs sur la tombe de l'écrivain et avait eu un remords.

— Je venais de faire une infidélité aux Goncourt. J'aime bien Loti, mais davantage encore les Goncourt. Nous leur devons tellement! Je ne sais pas si vous vous rendez bien compte?

Bref, M. Pacifique avait craint par son hommage à Loti d'avoir rendu jalouse la mémoire des Goncourt. N'ayant pas d'argent pour fleurir leur tombe au cimetière de Montmartre, il avait pris, de ci de là, sur les tombes, du mimosa, des lilas, des violettes.

Un gardien l'avait vu et dénoncé.

— J'ai pris des fleurs sur des tombes surchargées, protestait le poète avec des gestes rondouillards et désespérés. Leur disparition ne se remarquait même pas...

— Je demande pour lui l'indulgence! intervint le substitut Delrieu.

— Allez et ne pêchez plus! répondit le président en le condamnant à 25 fr. d'amende.

M. Pacifique l'a bien promis, mais d'un air donnant à penser qu'il voyait bien que le tribunal ne savait pas ce que nous devons aux Goncourt!...

Une visite à Lille du Comice agricole d'Alost

Le Comice agricole d'Alost (Belgique) avait organisé, jeudi, une excursion à Lille et dans la région. Cent cinquante personnes environ y participaient.

Arrivés le matin en autocars, les visiteurs se rendirent tout d'abord au monument des fusillés lillois, où ils déposèrent une gerbe de fleurs, rendant un hommage particulier à la mémoire de leur concitoyen Homère Verhulst, originaire d'Alost.

Un vin d'honneur leur fut ensuite offert dans la salle de l'Orphéon. Au nom des « Amitiés franco-belges », M. Francis Decaux remercia les membres du Comice d'avoir voulu accomplir un geste pieux au pied du monument des frères Belges et Français; il vit dans cette démarche une preuve nouvelle de l'indéfectible amitié de la France et de la Belgique.

Le président du Comice, M. Callebaud, bourgmestre de Nieuwerker-lez-Alost, remercia simablement les « Amitiés franco-belges » du Nord de leur cordiale réception, et évoqua à son tour la mort héroïque de Verhulst.

Après le déjeuner, que présidait M. Matte, directeur de la « Renaissance agricole », et auquel assistait M. Rivart, secrétaire général de la Société des agriculteurs du Nord, les agriculteurs belges se rendirent à Cappelle, où ils visitèrent les établissements de M. Florimond Desprez.

Des vétérans américains marchent sur Washington pour exposer leurs revendications

Washington, 26 mai. — Trois cent cinquante vétérans venant de l'Orégon marchent sur Washington pour obtenir du Congrès le paiement anticipé de leurs pensions. Ils ont instinctivement repris leur organisation militaire de 1918. Ils sont formés en six compagnies, commandées chacune par un capitaine.

Quatre cents vétérans ont quitté la Californie il y a trois jours, pour se joindre à leurs camarades des autres régions, qui convergent vers la capitale; cinq cents autres doivent partir de Philadelphie le 31 mai.

— **Les étudiants en pharmacie de Montpellier et de Lyon** ont décidé une grève de 48 h. les 27 et 28 mai, en signe de protestation contre les projets de loi autorisant les herboristes à vendre des plantes médicinales seules ou mélangées.

— **Le Club Américain de Paris** a offert un déjeuner au général John J. Pershing, commandant en chef des armées américaines pendant la grande guerre, qui, pour son ouvrage « Mes expériences durant la guerre mondiale », a récemment reçu le prix Pulitzer, récompensant le meilleur livre de l'armée sur l'histoire des Etats-Unis.

— **A Lyon**, un violent orage s'est abattu sur la ville et la région avoisinante. La grêle a causé d'importants dégâts aux cultures de la banlieue lyonnaise.

— **La reine d'Angleterre** a célébré son 65e anniversaire et, à cette occasion, un déjeuner intime a réuni, au palais de Buckingham, les membres de la famille royale.

— **Le bilan définitif des inondations** qui ravagèrent la Yougoslavie, il y a environ un mois, vient d'être établi: 1.500 maisons ont été détruites et les dégâts s'élèvent à 20 millions de dinars.

— **Al Capone** a adressé à la Cour suprême des Etats-Unis, une nouvelle demande de revision de son procès.

— **Le paquebot « Atlantique »** est arrivé à Buenos-Ayres ayant à son bord le corps du général Uriburu. La ville est pavoisée de draperies en berne.

DERNIÈRE HEURE

Un message de M. Herriot à l'Angleterre

Londres, 26 mai. — Le « National Review » publie dans son numéro de juin le message suivant de M. Edouard Herriot:

« Aujourd'hui, plus que jamais, je suis convaincu que la collaboration franco-britannique est un élément essentiel de la sécurité et de la liberté du monde. On me dit que depuis quelque temps, l'opinion publique anglaise semble se détourner de la France. Si cela est exact, je le déplore: ce ne peut être que le résultat d'un malentendu injustifiable. En ce qui me concerne je demeure un admirateur et un ami sincère du peuple britannique. »

L'accord sur les dettes soumises au moratoire Hoover

Paris, 26 mai. — L'accord qui vient d'être conclu entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis et l'accord semblable qui a été récemment soumis à l'examen du Gouvernement français, a trait à l'annuité des dettes intergouvernementales dont le paiement avait été regardé par la mise en vigueur du moratoire Hoover. Il avait été entendu, à la conférence de Londres du mois d'août dernier, — M. Laval étant président du Conseil, ministre des Affaires étrangères —, que les versements relatifs à cette annuité seraient répartis en dix annuités égales et payés à partir du 1er juillet 1932, tout en portant un intérêt de 3 %. A la suite d'un vote du Congrès, le Gouvernement de Washington ayant demandé d'élever le taux à 4 %, un avenant à l'accord issu de cette conférence, devenait nécessaire. C'est cet avenant d'un intérêt strictement limité, par conséquent, qui est proposé à l'assentiment des Etats débiteurs des Etat-Unis, en particulier à la France. Sans préjuger de l'avenir, il est probable qu'à l'exemple du Gouvernement de Londres, le Gouvernement de Paris ratifiera cet avenant. Il paraît vraisemblable, cependant, qu'en raison de la situation politique actuelle, en France, la signature de cet accord ne pourra intervenir avant quelques jours.

La question minière en Angleterre

Londres, 26 mai. — Le bill minier déposé, aujourd'hui et dont les détails seront publiés demain, étend à une nouvelle période de cinq ans, les dispositions de la loi de 1930, réglementant la production, la distribution et la vente du charbon et permet de modifier cette réglementation, sans nouvelle législation. Le bill maintient indéfiniment la journée de travail de sept heures et demie, mais stipule, cependant, qu'elle sera ramenée à sept heures un quart, si la convention internationale sur la question est ratifiée simultanément par tous les pays intéressés.

Enfin, bien que la loi ne prévoit plus la protection statutaire accordée antérieurement aux salaires des mineurs, le Gouvernement a obtenu des propriétaires que leur salaire actuel soit maintenu pendant douze mois, concession importante si l'on tient compte des importantes réductions de salaires opérées dans tous les principaux pays producteurs de houille d'Europe.

UNE INCULPATION CONTRE M. FRANÇOIS-MARSAL

Paris, 26 mai. — Au mois de janvier, M. Bracke, juge d'instruction, avait été chargé d'ouvrir une information contre la Société Electro-Câble.

Se basant sur les conclusions du rapport des experts, il vient maintenant d'inculper M. François Marsal, président de la Société, d'infraction à la loi sur les sociétés. M. François Marsal a choisi comme défenseur M. Millerand.

ON EST INQUIET SUR LE SORT D'UN AVION PILOTÉ par GOULETTE ET QUI RAMENAIT DEUX PASSAGERS DU « GEORGES-PHILIPPAR »

Marseille, 26 mai. — On est très inquiet, à Marseille, du sort de deux passagers du « Georges-Philippar » qui avaient débarqué à Port-Saïd et résolu de gagner Marseille par la voie aérienne. Il s'agit de M. et Mme Lang-Willar, qui occupaient à bord du « Georges-Philippar » une cabine voisine de celle où se trouvait le journaliste Albert Londres. Ayant quitté le paquebot anglais « Comorin », à Port-Saïd, M. et Mme Lang-Willar avaient pris l'avion anglais qui les avait amenés à l'aérodrome de Bari, près de Brindisi.

Goulette, le pilote Moreau et leurs deux passagers quittèrent l'aérodrome à 14 h., à destination de Marignane où ils devaient arriver la nuit dernière. L'avion devait traverser l'Italie, gagner la côte occidentale de la Péninsule et en suivant la côte, se diriger vers Marseille. Aucun des aérodromes italiens de cet itinéraire n'a signalé le passage de l'avion.

Aucune nouvelle n'a été reçue dans la région marseillaise.

Le meurtrier de Mme Tiercelin s'accuse... par télégramme

Villeneuve-St-Georges, 26 mai. — Dans un pneumatique anonyme versé hier après-midi au dossier de l'affaire Tiercelin adressé au directeur de la Sûreté générale et timbré de Paris, 110, rue de Rennes, 14 h. 30, 25 mai 1932, l'auteur affirme que Tiercelin n'est pas coupable du meurtre de sa femme.

— Le coupable, dit-il, c'est moi. Depuis deux jours je suis malheureux de voir que vous allez emprisonner un innocent.

Il s'accuse ensuite d'avoir été l'ami de Mme Tiercelin et précise qu'il devait partir avec elle vendredi matin pour Orléans en auto. Il affirme que Mme Tiercelin n'était pas heureuse avec son mari et qu'elle était dégoûtée. Après avoir indiqué qu'il s'est arrêté dans le bois avec Mme Tiercelin, il ajoute que tout-à-coup elle a été prise d'un accès de neurasthénie, qu'elle a eu du remords et qu'elle voulait revenir à Villeneuve-St-Georges.

« Alors, dit-il, j'étais fou. Je l'ai frappée derrière la tête avec la crosse de mon revolver, très fort, et elle est tombée. Je l'ai serrée à la gorge et j'ai voulu faire disparaître le corps. Je suis fou et malheureux. Je retourne à Orléans ce soir et vous donnerai plus de détails. Mais libérez Tiercelin de suite. »

L'auteur anonyme de ce pneumatique indique en terminant que si la police a besoin de renseignements, elle le fasse savoir dans un journal du matin dont il indique le nom.

LE PRÉTENDU ALLEMAND ARRÊTÉ A NEW-YORK NE SERAIT PAS FRITZ JOUBERT DUQUESNE

Le Cap, 26 mai. — Suivant une lettre de M. Louis Botha, fils du général Botha, le prétendu espion allemand dont le carnet intime portant des révélations sur la mort de lord Kitchener avait provoqué l'arrestation à New-York, n'est pas Fritz Joubert Duquesne. M. Botha affirme, en effet, que l'homme qui portait ce nom est mort.

Ce dernier, ajoute-t-il, était un ami de ma famille et je connais parfaitement les détails de sa vie et les circonstances de sa mort.

Duquesne, après avoir servi dans l'armée allemande où il était parvenu au grade de colonel, refusa de revenir dans le Sud-Afrique et s'embarqua pour Mexico. Il s'engagea dans l'armée. Général en peu de temps, grâce à ses titres militaires, Duquesne trouva la mort dans une rixe dans un café de Mexico.

COTONS

LIVERPOOL, 26 mai.

Importations, 2.695; Américain, baisse 7 à 12; Brésilien, baisse 77; Egyptien, inchangés.

	New-York		Nouv. contr.		New-Orléans	
Termes	Préc.	Jour			Préc.	Jour
Déc.	5.77	5.65	— —	— —	5.72	5.63
Janv.	5.58	5.51	— —	— —	— —	— —
Juillet	5.67	5.60	— —	— —	5.63	5.63
Août	5.75	5.69	— —	— —	— —	— —
Sept.	5.80	5.77	— —	— —	— —	— —
Octobre	5.91	5.83	— —	— —	5.87	5.83
Nov.	5.97	5.92	— —	— —	— —	— —
Déc.	6.04	5.99	— —	— —	6.01	5.97
Janvier	6.12	6.07	— —	— —	6.07	6.03
Février	6.19	6.14	— —	— —	— —	— —
Mars	6.27	6.22	— —	— —	6.22	6.18
Avril	6.34	6.29	— —	— —	— —	— —
Mai	6.41	[illegible]	— —	— —	— —	— —

Recettes. — [illegible] ports de l'Atlantique, nulles; aux ports du Golfe, 9.000; aux ports du Pacifique, [illegible], dans les villes de l'intérieur, 3.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 22.000; France, nulles; Continent, [illegible]; Japon et Chine, 6.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres: Sur Paris, 93.46; sur Bruxelles, 263.45; Esc. hors banque, 1 3/16 à 3 1/2; Prêt à court terme, 0 3/4 à 1.

New-York: Sur Paris, 3.94 15/16; Câb. transf., 3.68 3/4; sur Bruxelles, 14.02 1/2.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 258; A terme: sur juillet, 61; septembre, 68; octobre, 71; décembre, 75; janvier, 76; mars, 80; mai, 83. — Ventes, 15.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 26 mai. — La confiance continue de faire défaut. Les achats sont très clairsemés et la situation financière n'accuse aucune amélioration. Cependant le marché est plus soutenu sur certains groupes, tandis que d'autres, et particulièrement ceux qui avaient résisté aux dernières séances, abandonnent du terrain. Durant la dernière partie de la séance, la cote s'est redressée d'une façon très sensible sur le bruit que le Congrès pourrait reprendre la question des taxes générales sur les ventes. Clôture ferme.

LES VENTES DE LAINES

Londres, 26 mai. — Mérinos plus fermes. Les autres genres inchangés. Tous pays plus aux achats. On retire environ 30 %.

LÉGION D'HONNEUR

Paris, 26 mai. — Le « Journal Officiel » publiera, demain matin un tableau de concours (troisième contingent) pour le grade d'officier ou de chevalier de la Légion d'honneur au titre de combattants volontaires.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 27 mai 1932 No 16.

LA TUTELLE DE GEORGETTE

PAR

ARTHUR DOURLIAC

Sous le geste irrité de sa canne, fouettant nerveusement le sol, les feuilles mortes aux tons roux, jouchant l'allée des tilleuls, tourbillonnaient comme de pauvres cœurs saignants...

Hélas! plus cruelles qu'un poignard, les paroles vengeresses du vieux gentilhomme s'enfonçaient aussi une à une dans un pauvre cœur de femme.

—Ce matin-là, fuyant le bruit et l'agitation, Hermine avait suivi l'avenue solitaire et gagné l'entablement de rochers en formant l'extrémité. Là, dans cet abri naturel, son âme pouvait se recueillir, se pénétrer de son bonheur...

Aimée, elle était aimée!

Sans que le mot décisif eût été prononcé, elle en avait maintenant la douce certitude... Ni l'absence, ni les palisirs, ni les ivresses du pays de féerie n'avaient eu de prise sur cet amour fidèle qu'elle retrouvait au fond du regard posé sur elle comme une caresse... muet aveu qui valait un serment.

Elle était heureuse; elle pouvait être fière. Le nom de celui qu'elle aimait était dans toutes les bouches... La veille, le prince Henri en avait fait un éloge enthousiaste et, contant comment il lui devait la vie, il s'était écrié avec un sourire digne du Béarnais:

— Il faudrait être roi... ou femme pour récompenser dignement certains services...

Et elle s'était senti rougir...

Dieu bon!

Toutes ses craintes s'étaient dissipées, comme le brouillard aux premiers rayons du soleil; elle ne doutait plus ni de lui, ni des autres, ni d'elle-même; son oncle la traitait déjà comme sa fille, bientôt il lui en donnerait le nom et le petit-fils de Henri IV signerait au contrat.

— J'aime Hermine, mon père, et je voudrais l'épouser avec votre permission?

A ces mots prononcés distinctement à son oreille, elle se lève troublée, comme si Albert était là, devant elle... Mais non, elle est seule, près de la « Roche qui parle » et lui répète le doux aveu...

Confuse, elle veut s'éloigner de la pierre indiscrète... mais, déjà, il est trop tard... les voix se répondent... les répliques se croisent... elle pousse un cri, cache son visage dans ses mains avec la sensation brûlante d'un soufflet.

Jusqu'alors, dans son ignorance, la chaste et pure enfant n'avait attribué qu'à une mésalliance la réprobation dont le rigorisme de son tuteur frappait la mémoire des siens...

Brusquement, l'horrible vérité s'étalait devant elle, comme une mare de boue.

Elle ne pouvait douter de la parole de son oncle, incapable du plus léger mensonge et, dans cette crise atroce où sombraient à la fois son respect filial, ses fierlés, son amour, elle ne pouvait se raccrocher à la plus faible branche...

Honte! scandale!

Elle courbait la tête sous ces mots sanglants, retombant sur elle comme une condamnation et elle ne se révoltait pas contre son juge. Il avait raison: la double tare originelle la marquait d'un fer rouge et c'était générosité à lui de ne pas la lui avoir fait plus lourdement sentir.

Elle s'expliquait maintenant l'éloignement involontaire qui l'avait tant fait souffrir, la sévérité excessive qui l'avait si longtemps tenue à l'écart du monde et des tentations, comme on redoute davantage la contagion pour les natures maladives... mais pourquoi ne pas l'avoir poussée au cloître par les épaules, au lieu de la retenir sur le seuil par un noble mais imprudent scrupule?

Y répondrait-elle en apportant elle aussi le trouble dans sa maison, en semant la discorde entre le père et le fils, en recommençant le passé qu'elle eut voulu effacer de toutes ses larmes, de tout son sang. Ce serait indigne!

Pourtant, ce n'était pas sa faute; elle n'avait pas provoqué cet amour qui venait à elle, douce fleur épanouie dans le triste jardin de ses vingt ans... N'avait-elle pas le droit de la cueillir? Elle n'avait rien fait de mal; elle ne sentait en elle aucun mauvais ferment; il lui semblait qu'elle serait une fille respectueuse, une épouse irréprochable, une mère dévouée...

Pourquoi ces joies légitimes, permises à d'autres, lui seraient-elles refusées? Ne pouvait-elle pas prétendre à sa part de bonheur?

Prétextant une migraine, elle ne parut pas au dîner et, la nuit, en proie à l'insomnie, à la fièvre, elle écoutait grincer lugubrement les girouettes, comme dans une autre nuit déjà lointaine...

Le lendemain, le front penché, l'âme vacillante, elle suivait lentement l'allée des tilleuls, témoin de l'éclosion de cet amour et de sa condamnation... En vain, elle essayait de discipliner sa pensée, de se hausser aux résolutions héroïques, de s'élever jusqu'au sacrifice...

— Je ne veux pas... je ne dois pas l'aimer...

Mais s'il l'aimait, lui, d'un amour profond, concentré, résolu, avec tout son cœur, toute sa raison, toute sa volonté... Devrait-elle le décourager, repousser sa main loyale, lui imposer la douleur qui l'écrasait elle-même... S'il se taisait, sa fierté suffirait à la défendre de toute faiblesse... mais s'il parlait?...

Un pas fit craquer la jonchée... Albert se dirigeait rapidement vers elle... Nerveux, agité, il interrogeait son teint pâle, ses yeux cernés, s'informait de sa santé? Son malaise était-il dissipé? Se sentait-elle mieux, ce matin?

Elle hochait la tête, trop émue pour répondre...

— En effet, vous semblez encore fatiguée...

Un banc était là tout proche, il l'y fit asseoir, sans qu'elle eut la force de résister et, debout devant elle, il lui demanda, tendrement inquiet:

—Qu'avez-vous, ma cousine? Une souffrance? un chagrin? Confiez-vous à moi, je vous en prie, ne suis-je pas votre ami, le plus dévoué... si vous saviez, un mot de vous ferait de moi un autre homme... dites-moi ce qui fait couler vos larmes... je ne veux pas que vous pleuriez!

Dans son accent doux et ferme passait le souffle d'une protection virile. Comme c'eût été bon, en cette détresse affreuse, de se réfugier sur le cœur de l'aimé, de lui confesser ses angoisses, ses luttes, son désespoir et d